

Béziers, le 11 août 2025

Madame la Présidente,

Vous avez organisé une manifestation le 7 août 2025, allées Paul Riquet, à côté de la colonne Morris à l'angle avec le boulevard Jean Jaurès.

Mon attention a été appelée sur le fait qu'indépendamment des messages témoignant de l'opposition aux corridas, était exhibée une banderole avec l'effigie du maire de Béziers sur un billet de banque et la mention « BÉZIERS finance la torture ».

Le fait que ces slogans aient été présentés à proximité immédiate du domicile du maire renforce leur caractère agressif. Par ailleurs, ceux-ci colportés sur les réseaux sociaux, peuvent attiser des comportements de haine en ligne.

Enfin, je vous rappelle que si le principe de liberté d'opinion est la règle dans une manifestation revendicative ou de protestation, en l'espèce pour critiquer une pratique, les expressions doivent être respectueuses des personnes et des fonctions, et ne sauraient, en aucun cas, constituer une pression ou une menace « ad personam ».

Je vous demande d'y veiller, à l'avenir.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-Prefet,


Jacques LUCBÉREILH

Madame Sophie MAFFRE-BAUGÉ
Présidente du Comité de Liaison Biterrois
pour l'Abolition de la Corrida
2, rue Jeanne Jugan
Boite à lettre n°31
34500 BÉZIERS

Copie à : M. le Maire de Béziers